



MINISTRY OF INTERNAL AFFAIRS
Department of Vanuatu Immigration and Passport Services
Republic of Vanuatu



MINISTÈRE DES AFFAIRES INTÉRIEURES
Département des services d'immigration et de passeport de Vanuatu
République de Vanuatu

Private Mail Bag 9106 PORT VILA Tel: (678)22354 VOIP: 33125

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déportation volontaire de deux ressortissants vietnamiens pour violation de visa touristique

PORT-VILA, VANUATU, le 10 mars 2025 – Le ministère de l'Intérieur, par l'intermédiaire du service de l'Immigration et de la Conformité, confirme la déportation volontaire de deux ressortissants vietnamiens, Nguyen Van Hoan et Phan Thi, pour violation des conditions de leur visa touristique en s'engageant dans des activités commerciales non autorisées pendant leur séjour au Vanuatu.

Les individus ont quitté le pays le dimanche 2 mars 2025, à la suite d'une enquête officielle ayant révélé qu'ils avaient enfreint le sous-alinéa 17D 1) e) i) de l'Arrêté No.180 de 2011 portant sur la Règlementation des visas d'immigration.

Cette réglementation interdit strictement aux titulaires d'un visa touristique, valable pour une période de 120 jours, de s'engager dans toute forme d'emploi, d'activité commerciale ou d'affaires pendant leur séjour au Vanuatu, de telles actions constituent un abus du visa touristique de longue durée.

En enfreignant ces conditions, ces individus ont porté atteinte à l'intégralité du système de visas du pays, rendant ainsi nécessaire une intervention appropriée de la part des autorités.

Le ministère de l'Intérieur rappelle que les visas touristiques sont strictement destinés à des séjours à des fins touristiques. Tout étranger contrevenant à ces conditions s'expose à des mesures légales, pouvant inclure une déportation du pays.

Le respect des lois en matière d'immigration est essentiel pour garantir l'équité et protéger les intérêts nationaux et économiques de Vanuatu.

Pour toute demande d'information ou pour signaler des infractions aux conditions de visa, veuillez contacter le **service de l'Immigration et des Passeports** à :

E-mail : visenquires@vanuatu.gov.vu / viscompliance@vanuatu.gov.vu

Adresse : Parc de l'indépendance, Situé derrière les locaux du bureau de l'état civil

Site web: <https://immigration.gov.vu> | <https://moia.gov.vu>

Site web: <https://moia.gov.vu> | Téléphone: +678 33200